

Bordereau des prix unitaires : Branchement

N° des PRIX	DESIGNATION ET DEFINITION DES PRIX	PRIX UNITAIRES
	1- BRANCHEMENT D'ASSAINISSEMENT Création d'un branchement assainissement (EU et EP) quelque soit la nature du terrain, d'une longueur maximum de 5m en fonte à 1,5 m de profondeur, comprenant : <ul style="list-style-type: none">- La préparation et l'installation du chantier conformément à la réglementation (DICT, Marquage, piquetage, détection de réseau sensible, signalisation, déviation)- Découpe et décroûlage de chaussé ou mise en dépôt des terres- Terrassement de tranchée pour canalisations de branchements à l'aide d'engins mécaniques en terrains de toute nature et l'adaptation des techniques en fonction des réseaux enterrés existants. Jusqu'à une profondeur de 1,50m. Terrassement de la canalisation à l'évacuation à raccorder.- Evacuation des déblais et des déchets- Fourniture et pose d'une canalisation fonte DN 150- Pose d'éventuelle coude ou raccord de jonction nécessaire- Fourniture et mise en place d'un grillage avertisseur détectable de couleur marron, posé au dessus du matériau d'enrobage- Enrobage et remblai selon prescription du propriétaire de la voirie- les refections à l'identique	
1.01	1.01.01 Pour un branchement en terrain naturel Le Forfait/Br : 2 950,00 €	
1.01.02	1.01.02 Pour un branchement sur voirie Le Forfait/Br : 4 350,00 €	
1.02	1.02 Plus value au prix 1.01 (au-delà de 5 ml) sur Voirie le mètre linéaire supplémentaire : 347,00 €	
1.03	1.03 Plus value au prix 1.01 (au-delà de 5 ml) en terrain naturel le mètre linéaire supplémentaire : 235,00 €	
1.04	1.04 Plus value au prix 1.01 pour terrassement au delà de 1,5m de profondeur et jusqu'à 3m y compris mise en place des équipements de sécurité. en m ³ supplémentaire terrassé : 351,75 €	
1.05	1.05 Plus value au prix 1.01 pour terrassement au delà de 3m de profondeur y compris mise en place des équipements de sécurité. en m ³ supplémentaire terrassé : 480,00 €	
1.06	1.06 Plus value au prix 1.01 pour terrassement avec utilisation du Brise-Roche hydraulique pour pelle et mini-pelle le mètre carré terrassé : 88,00 €	
	2- TUYAU Fonte DN 150 2.01 Pose de tuyau fonte assainissement DN150 en tranché ouverte Fourniture et pose d'un tuyau fonte en tranché ouverte comprenant : <ul style="list-style-type: none">- La préparation et l'installation du chantier conformément à la réglementation- Fourniture et pose d'une fonte assainissement DN 150- Fourniture et mise en place d'un grillage avertisseur détectable de couleur marron, posé au dessus du matériau d'enrobage le mètre linéaire : 140,00 €	
2.02	2.02 Plus value au prix 2.01 pour mise en place de lit de pose et enrobage y compris grillage le m ² linéaire : 26,00 €	
	3- REGARD DE BRANCHEMENT	

3.01	<p>Fourniture et pose d'un regard prefabriqué avec tampon fonte articulé jusqu'a 1,5m de profondeur</p> <ul style="list-style-type: none"> - La préparation et l'installation du chantier conformément à la réglementation (DICT, Marquage, piquetage, détection de réseau sensible, signalisation, déviation) - Découpe et décroûlage de chaussé ou mise en dépôt des terres - Terrassement de tranchée à l'aide d'engins mécaniques en terrains de toute nature, y compris la découpe du revêtement et l'adaptation des techniques en fonction des réseaux enterrés existants. Jusqu'à une profondeur de 1,50m - Evacuation des déblais et des déchets - Raccordements des canalisations existantes sur le regard y compris la mise en place d'un joint - Enrobage et remblai selon prescription du propriétaire de la voirie - les réfections - Fourniture et pose d'un regard préfabriqué avec des entrées/sorties en DN150 - Fourniture et pose d'une rehausse - Fourniture et pose de tampon fonte classe D250 articulé - Enrobage et remblai en gravier 0/14 ou 0/20 mm - réfection y compris mise à niveau de la plaque en fonte <p>Le forfait par regard</p>	565,00 €
3.02	Plus value au prix 3,01 pour regard au delà de 1,5m de profondeur	
	le centimètre supplémentaire :	8,00 €
3.03	Plus value au prix 3,01 pour tampon fonte classe D400	
	Le forfait :	500,00 €
	<p>4- RACCORDEMENT SUR RESEAU</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation du raccordement en tranchée ouverte - Terrassement manuel et évacuation des déblais et déchet si nécessaire - La découpe ou le carottage de l'ouvrage avec les équipements adaptés pour un tuyau fonte DN150 - Fourniture et pose des éléments de raccordement y compris l'étanchéité pour un tuyau fonte DN150 <p>4.01 Raccordement sur canalisation de tous types par culotte :</p> <p>4.01.01 Pour canalisation inférieure à 300 mm</p> <p>Le forfait 375,00 €</p> <p>4.01.02 Pour canalisation entre 300 et 400 mm</p> <p>Le forfait 425,00 €</p> <p>4.01.03 Pour canalisation entre 400 et 500 mm</p> <p>Le forfait 975,00 €</p> <p>4.01.04 Pour canalisation entre 500 et 600 mm</p> <p>Le forfait 1 175,00 €</p> <p>4.01.05 Pour canalisation au delà de 600 mm</p> <p>Le forfait 1 350,00 €</p> <p>4.02 Raccordement sur canalisation de tous types avec mise en place d'élément de piquage :</p> <p>4.02.01 Pour canalisation inférieure à 300 mm</p> <p>Le forfait 975,00 €</p> <p>4.02.02 Pour canalisation entre 300 et 400 mm</p> <p>Le forfait 1 545,00 €</p> <p>4.02.03 Pour canalisation entre 400 et 500 mm</p> <p>Le forfait 1 685,00 €</p> <p>4.02.04 Pour canalisation entre 500 et 600 mm</p> <p>Le forfait 2 125,00 €</p> <p>4.02.05 Pour canalisation au delà de 600 mm</p> <p>Le forfait 2 245,00 €</p> <p>4.03 Raccordement sur regard :</p> <p>Le forfait 145,00 €</p>	
	<p>5 - REFECTION PROVISOIRE</p> <p>5.01 Refection provisoire en enrobé à froid</p>	

	<p><i>Sont comprises les prestations suivantes: La fourniture et la mise en place le compactage</i></p> <p>le m²</p>	
		44,00 €
	<h2>6 - MATERIAU CONTENANT DE L'AMIANTE (MCA)</h2> <p>Selon la réglementation actuelle en vigueur</p>	
6.01	Mesures du niveau d'empoussièvement de l'amiante	
	<p><i>Ce prix rémunère, le déplacement, l'intervention et l'analyse par une entreprise accréditée (COFRAC) pour effectuer, selon la réglementation en vigueur, toutes les mesures du niveau d'empoussièvement de l'amiante suivant la durée du chantier</i></p> <ul style="list-style-type: none"> . Mesure d'empoussièvement avant les travaux : point "O" . Mesure d'empoussièvement, d'exposition au commencement des travaux afin de déterminer la méthode du retrait du MCA . Mesure(s) de contrôle de l'empoussièvement au niveau des postes des travail (1 fois / poste / semaine) . Mesure d'empoussièvement au repli de chantier . Y compris toutes suggestions ... <p>Le forfait correspondant au chantier :</p>	2 800,00 €
6.02	Préparation	
6.02.1	Elaboration et suivi d'un plan de retrait amiante	
	<p><i>Ce prix rémunère, la rédaction et le suivi du plan de retrait, de son envoi aux organismes concernés (médecine du travail, le comité d'hygiène ...)</i></p> <p>Le forfait :</p>	550,00 €
6.02.2	L'amenée et le repli du complément d'installation de chantier amiante	
	<p><i>Ce prix rémunère l'amenée, la mise en place et le repli de l'unité mobile de désamiantage, comprenant le SAS de décontamination , du barriérage , de la signalétique spécifique de la zone chantier et de la zone de stockage des déchets</i></p> <p>Y compris toutes suggestions ...</p> <p>Le forfait :</p>	1 800,00 €
6.03	Prestations de désamiantage	
	<p><i>Ce prix rénumère la dépose de la canalisation en Amiante - Ciment ou l'intervention sur branchement(s), quel que soit le diamètre, y compris la mise à disposition du personnel spécialisé équipé EPI amiante et l'installation du chantier mobile amiante</i></p> <p>Y compris toutes suggestions ...</p> <p>La tonne sur justificatif du BSDA :</p>	3 500,00 €
6.04	Déchets	
	<p>Elimination des déchets EPI amiante et fourniture du Bordereau de Suivi des Déchets d'Amiante (BSDA) au maître d'œuvre</p> <p>le forfait</p>	425,00 €

Bordereau des prix unitaires : Intervention hors branchemen

N° des PRIX	DESIGNATION ET DEFINITION DES PRIX	PRIX UNITAIRES
	1- Intervention casse d'ouvrage causée par un tiers	
1.1	Déplacement pour une casse sur ouvrage d'assainissement causée par un tiers après constat contradictoire de dommage forfait	70,00 €
1.2	Réparation de casse d'ouvrage causée par un tiers après constat contradictoire de dommage forfait	2 000,00 €
	2- contrôle de conformité des installations intérieures Déplacement d'un technicien Contrôle de l'ensemble des évacuations et leurs exutoires Transmission d'un rapport et d'un plan Déplacement d'un technicien Contrôle de l'ensemble des évacuations et leurs exutoires Transmission d'un rapport et d'un plan	
2.1	forfait	150,00 €
	3-Intervention et pénalité en cas de pollution de réseau	
3.1	Intervention de prélèvement et analyse forfait	700,00 €
3.2	Intervention d'un technicien pour enquête forfait	250,00 €
3.3	Pénalité dans le cas d'obstacle à l'instruction d'une autorisation de déversements forfait	1 000,00 €
3.4	Pénalité dans le cas d'un refus de contrôle et d'accès des agents aux ouvrages privés forfait	500,00 €
3.5	Pénalité pour déversement de rejet interdit forfait	500,00 €
3.6	Pénalité pour dégradation des installations publiques forfait	150,00 €
3.7	Pénalité pour absence de mise en conformité des installations dans les délais (branchements eaux usées, eaux pluviales, mises en séparatif...) Majoration sur redevance assainissement	400%